



**Communication sur les chiffres de la délinquance et de
la sécurité routière pour l'année 2017 dans les Landes
et
présentation des principes d'organisation
de la Police de Sécurité au Quotidien**

vendredi 16 février 2018

DOSSIER DE PRESSE

Tendance générale sur 2017 sur les atteintes aux biens et à l'intégrité physique

La délinquance générale est en baisse sensible : -3,03 % en zone police et -3,2 % en zone gendarmerie. Le taux d'élucidation est stable 41,32 % en zone police et 42,5 % en zone gendarmerie.

Les taux de criminalité pour l'année 2017 sont de :

Type	Taux dans les Landes (/1000 habitants) (chiffres 2016)	Taux national (chiffres 2016)
Atteintes aux biens	24,39 (26,59)	33,61 (33,95)
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	5,32 (5,06)	8,76 (8,57)
Escroqueries et infractions économiques et financières	4,46 (4,97)	6,3 (6,16)

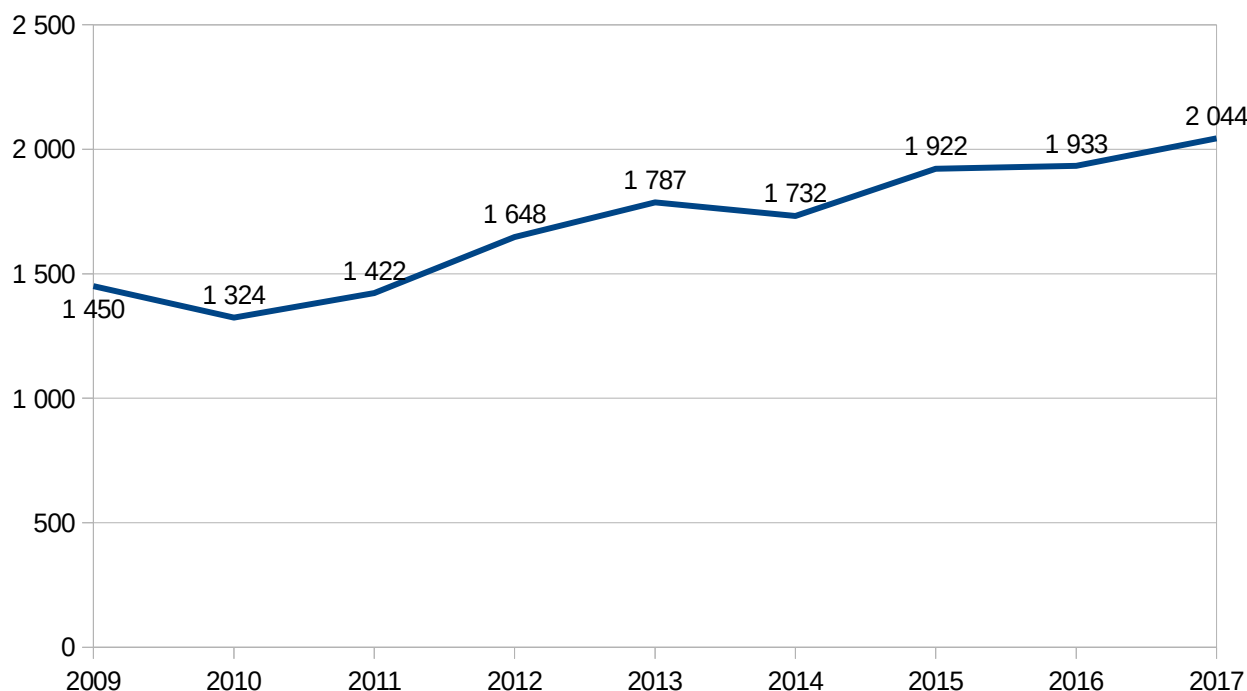
Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique regroupent quatre grandes catégories d'infractions à savoir :

- les violences physiques crapuleuses (vols avec violences) ;
- les violences physiques non crapuleuses (coups et blessures volontaires, violences intrafamiliales, violences à personnes dépositaires de l'autorité publique - (PDAP)...)
- les violences sexuelles ;
- les menaces et chantages.

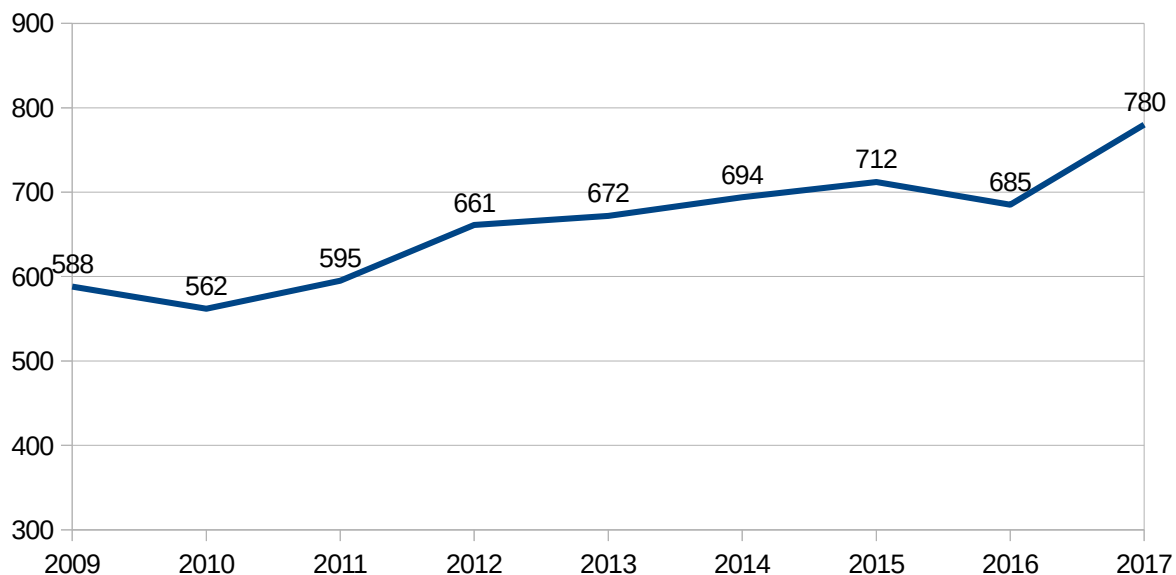
Les atteintes à l'intégrité physique ont augmenté de 6,51 % (2044 contre 1919 en 2016). Bien que les AVIP aient augmenté, les Landes se classent au 78ème rang avec un taux de 5,32 pour mille habitants (National : 8,76 pour mille habitants).

Evolution des AVIP dans les Landes



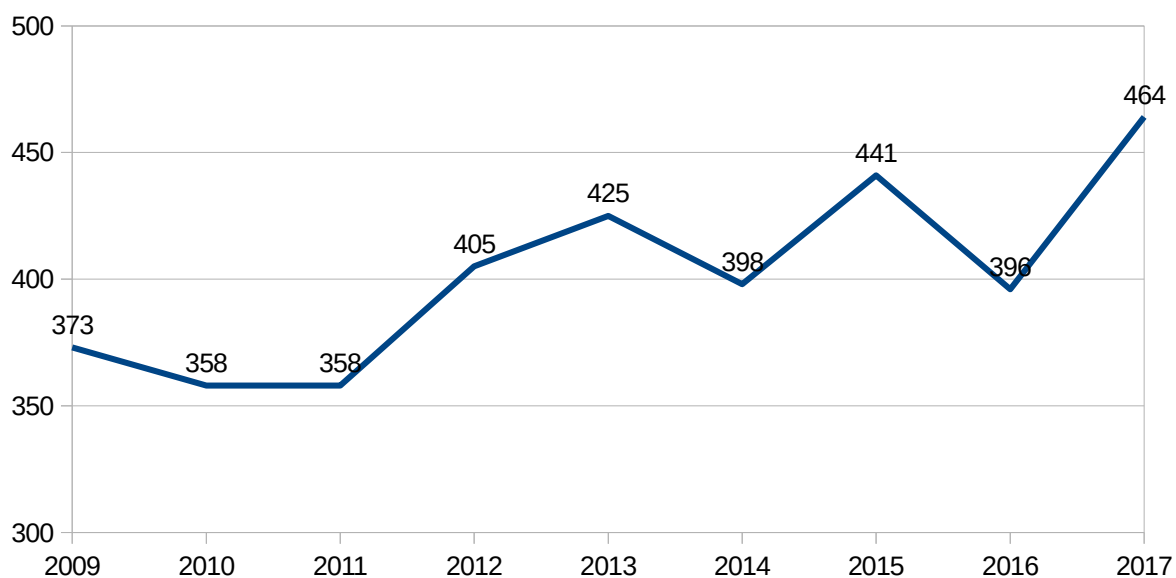
En zone police, cette augmentation est de +14,04 %, soit 96 faits. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique en zone police restent cependant en dessous du panel national. Le taux d'élucidation en progression s'établit à 69 %. Il est supérieur au panel national (60%).

Evolution des AVIP en zone police

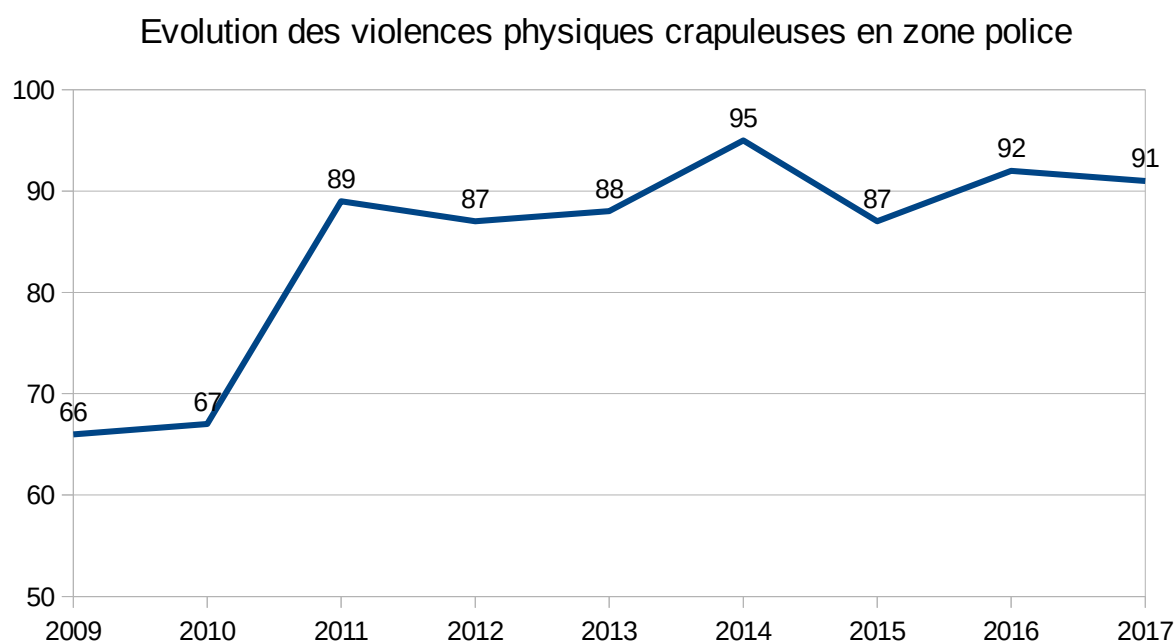


Cette augmentation des AVIP s'explique notamment par une hausse des violences physiques non crapuleuses (bagarres, différends familiaux...) de +17,07 %.

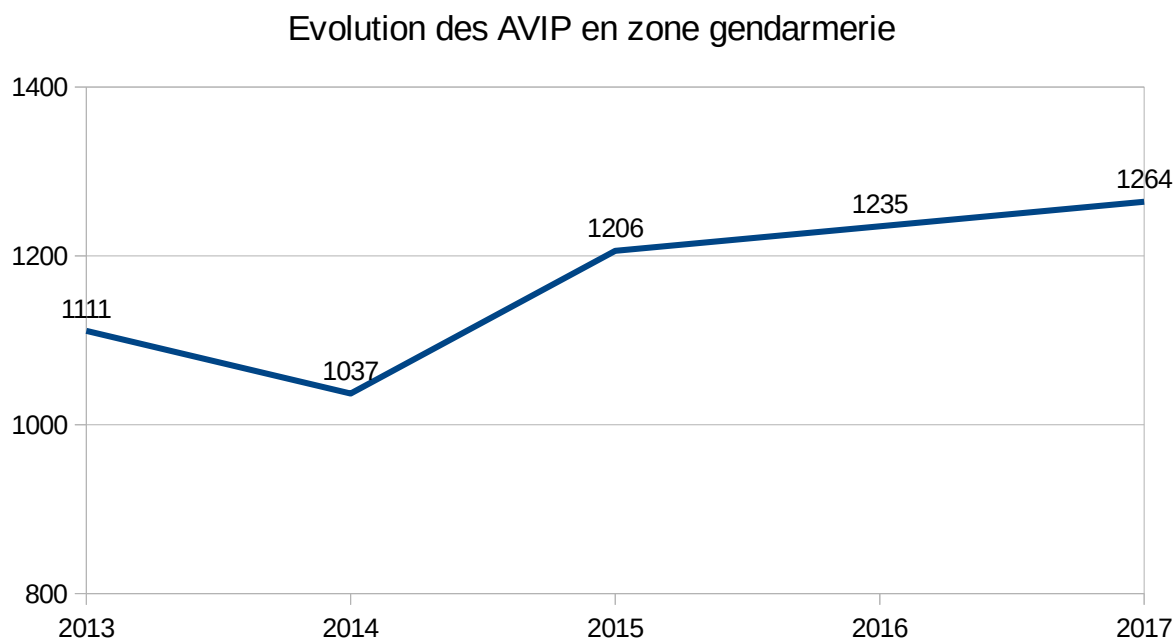
Evolution des violences physiques non crapuleuses en zone police



En revanche, les violences crapuleuses sont stables.

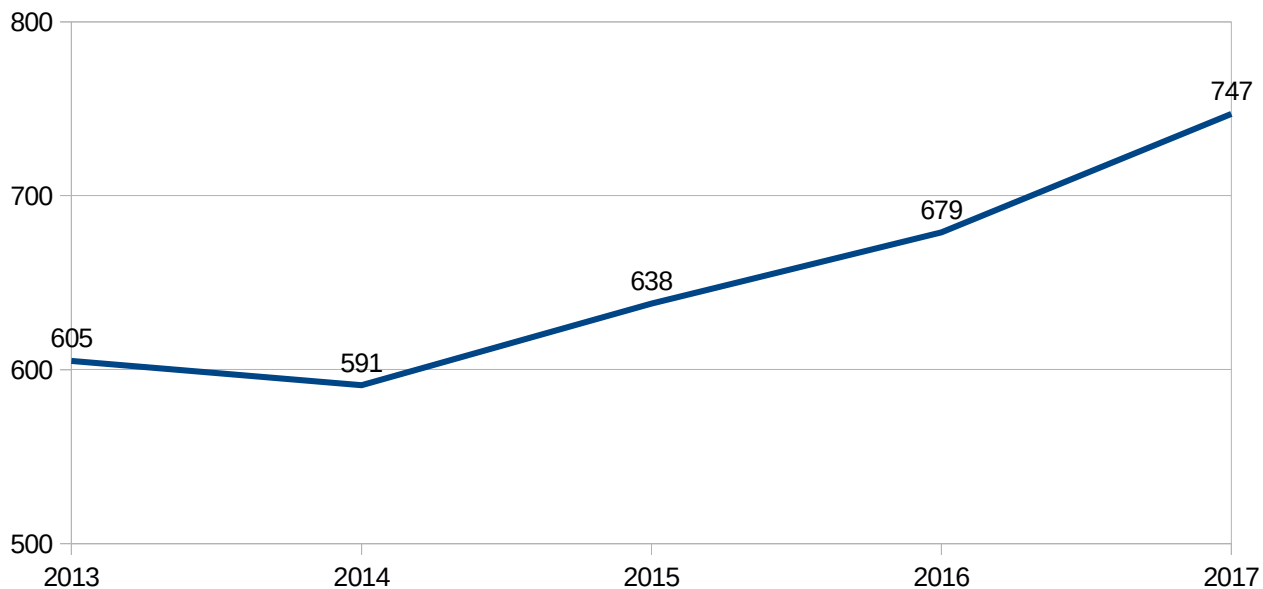


En zone gendarmerie, les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en légère hausse de +2,35%, soit 29 faits. Le taux d'élucidation progresse de 11,1 points à 79,7 % avec +176 personnes mises en cause et +67 gardes à vue.



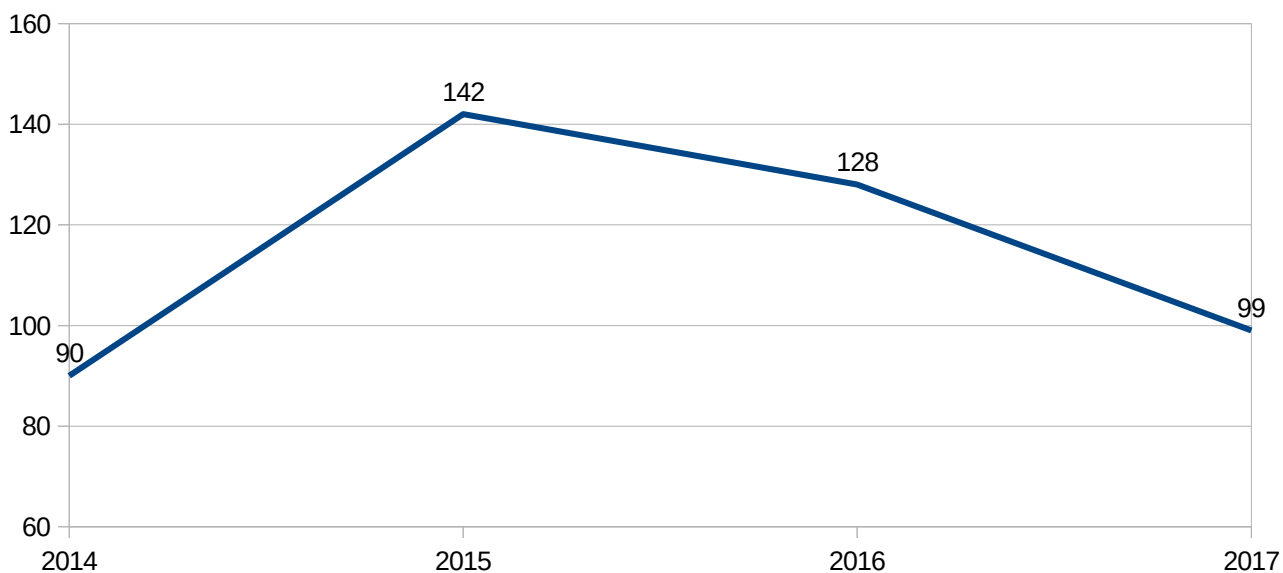
La zone gendarmerie enregistre également une hausse des violences physiques non crapuleuses de +10,01 %, soit 68 faits.

Evolution des violences physiques non crapuleuses en zone gendarmerie



Les violences physiques crapuleuses enregistrent une forte baisse par rapport à l'année 2016.

Evolution des violences physiques crapuleuses en zone gendarmerie



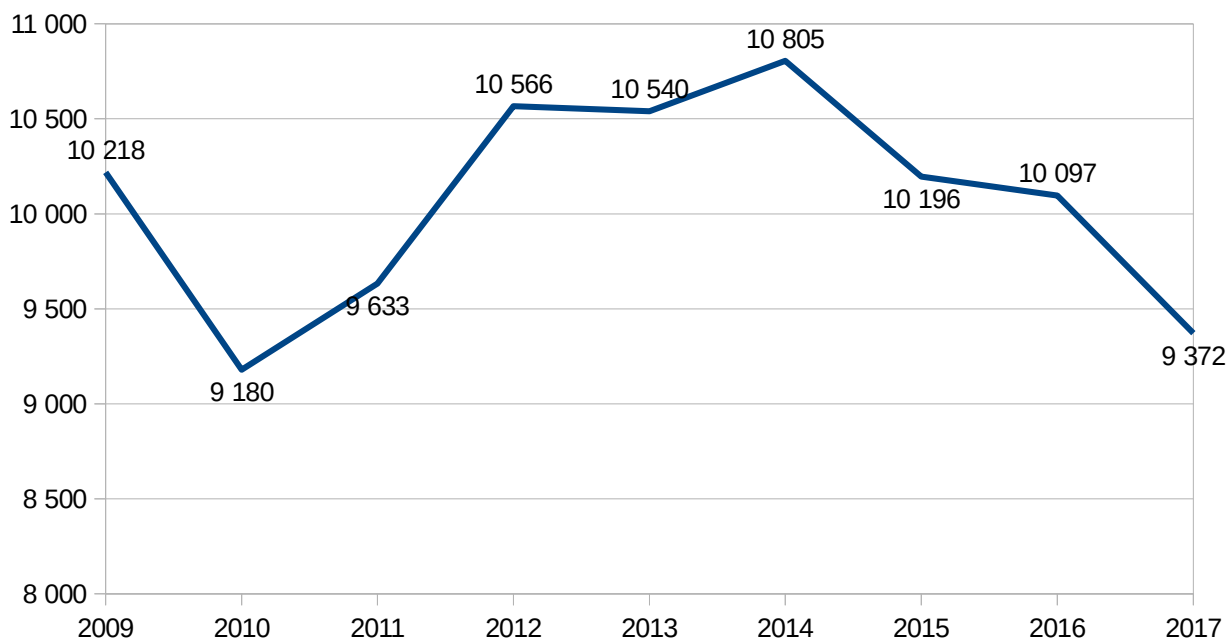
Les atteintes aux biens en baisse de plus de 7 %

Les atteintes aux biens regroupent trois grandes catégories d'infractions

- les vols avec violences (vols violents avec ou sans armes) ;
- les vols sans violences (vols liés aux véhicules à moteur, vols par effraction, vols sans violences contre des particuliers ou établissements) ;
- les destructions et dégradations (y compris de véhicules privés).

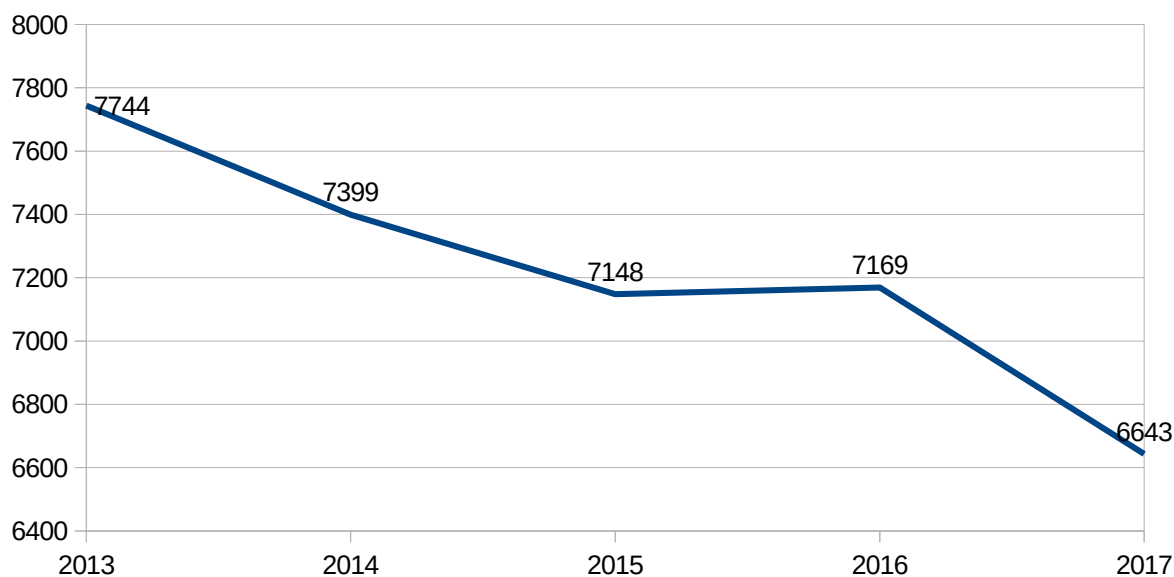
Sur le département, les atteintes aux biens sont en baisse avec 714 faits de moins par rapport à 2016 (9372 faits contre 10 086 en 2016).

Evolution des AAB dans les Landes



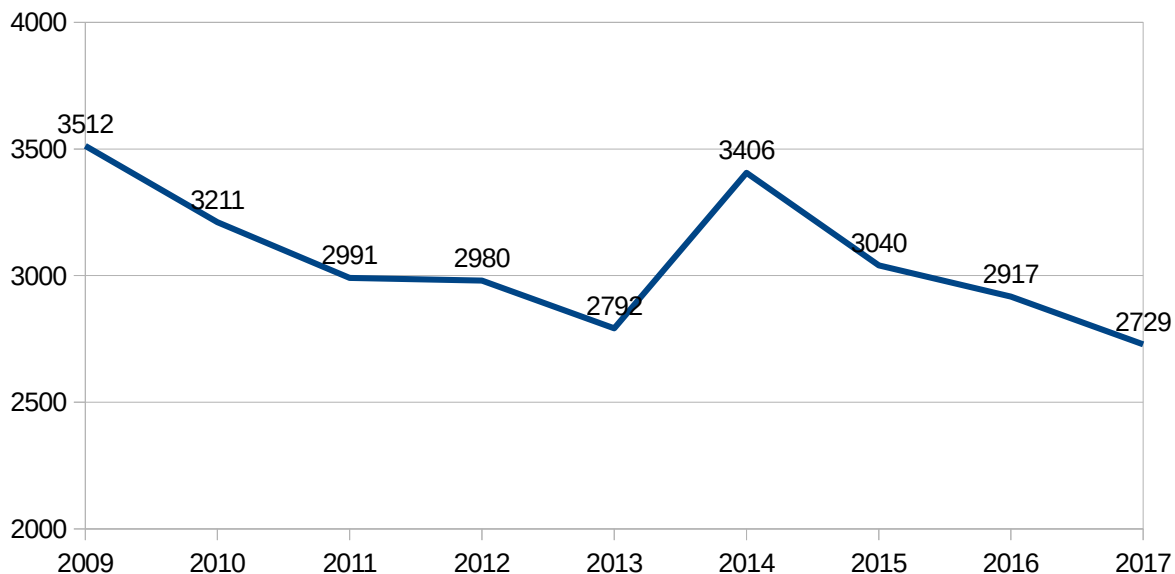
En zone gendarmerie, cette baisse est particulièrement significative (-7,34%), soit 526 faits en moins.

Evolution des atteintes aux biens en zone gendarmerie



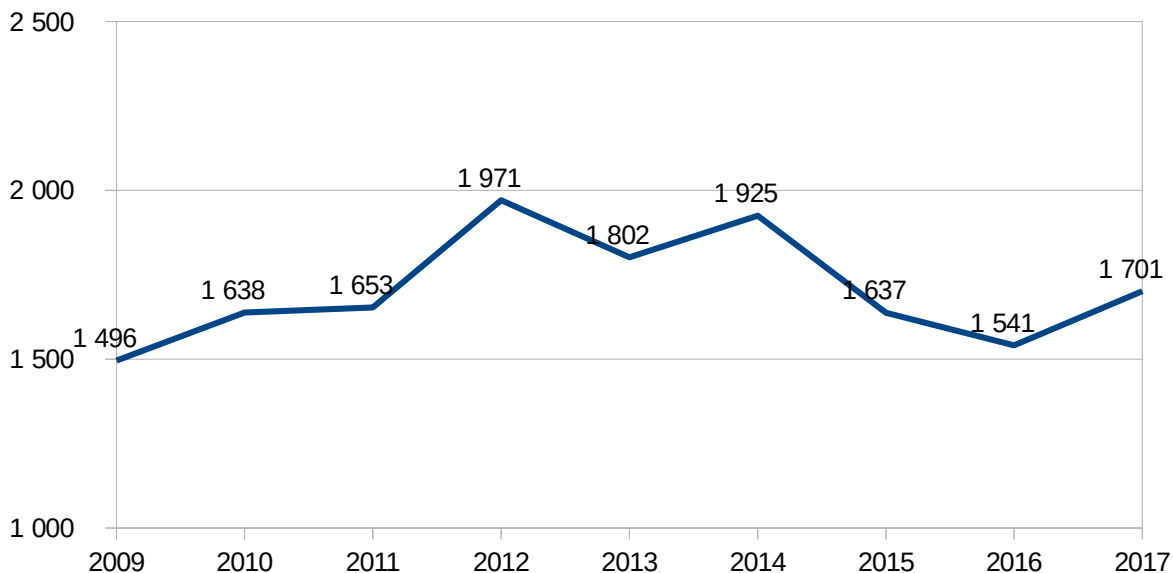
En zone police, les atteintes aux biens ont baissé de 6,44 % en 2017. Ce chiffre figure parmi les plus bas enregistrés ces dernières années. Cette baisse est constante depuis 2014.

Evolution des atteintes aux biens en zone police



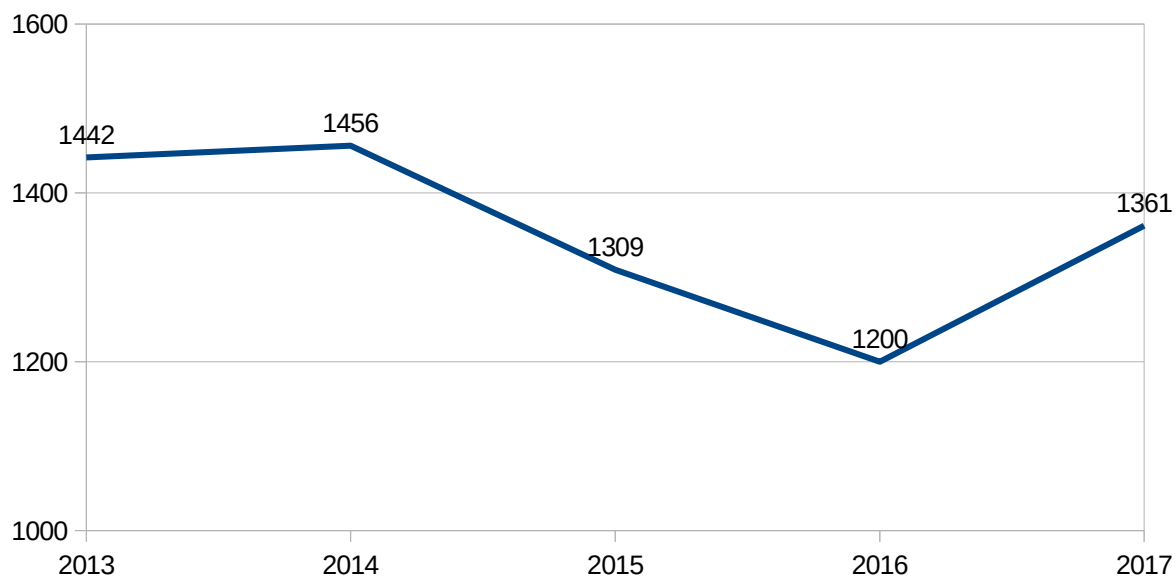
Au niveau départemental, les cambriolages en baisse depuis 3 ans ont augmenté en 2017 de +10,89 %.

Evolution des cambriolages



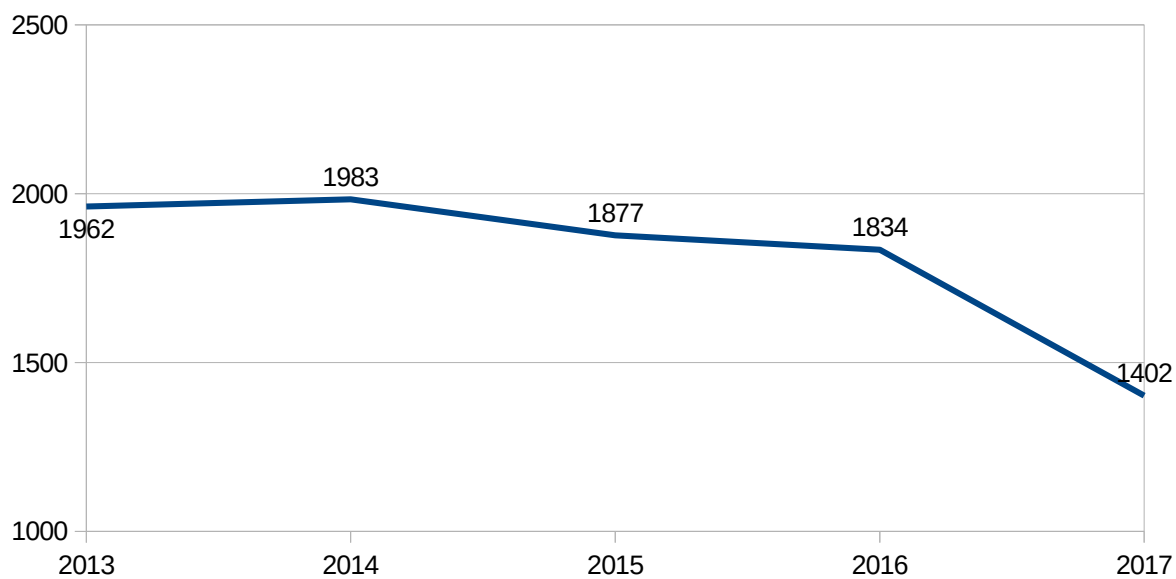
En zone gendarmerie, l'année 2017 est marquée par une hausse des cambriolages de +13,42 %. après 3 années consécutives de baisse. Le nombre de cambriolages pour l'année 2016 avait été particulièrement bas. Le taux d'élucidation est supérieur de 4 points par rapport au taux national.

Evolution des cambriolages en zone gendarmerie



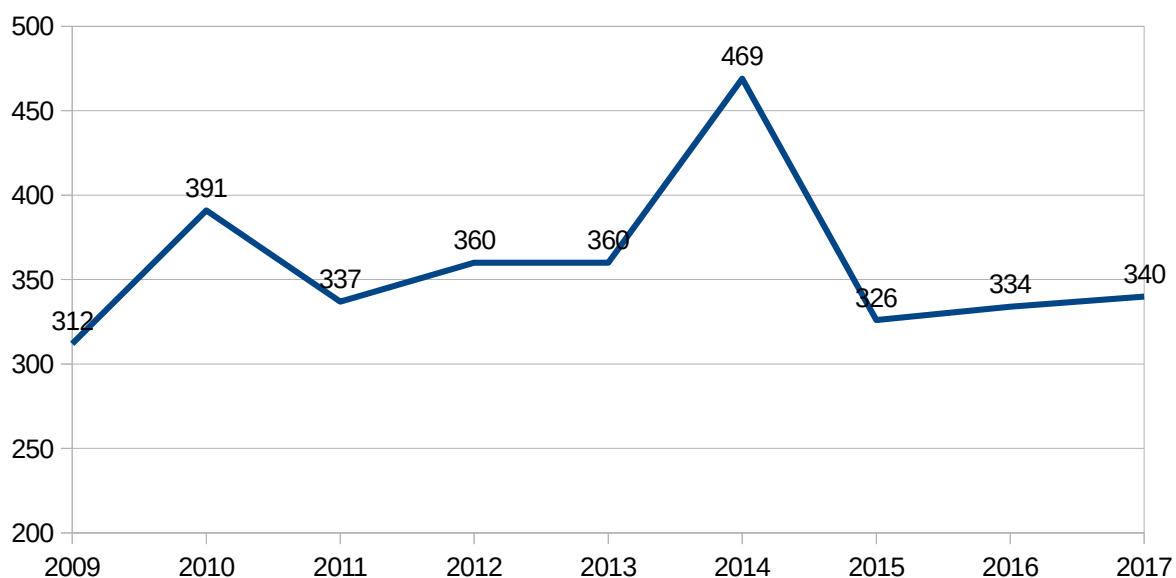
Les vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur enregistrent une baisse de 432 faits en un an, soit -23,56 %

Evolution des vols de véhicules en zone gendarmerie



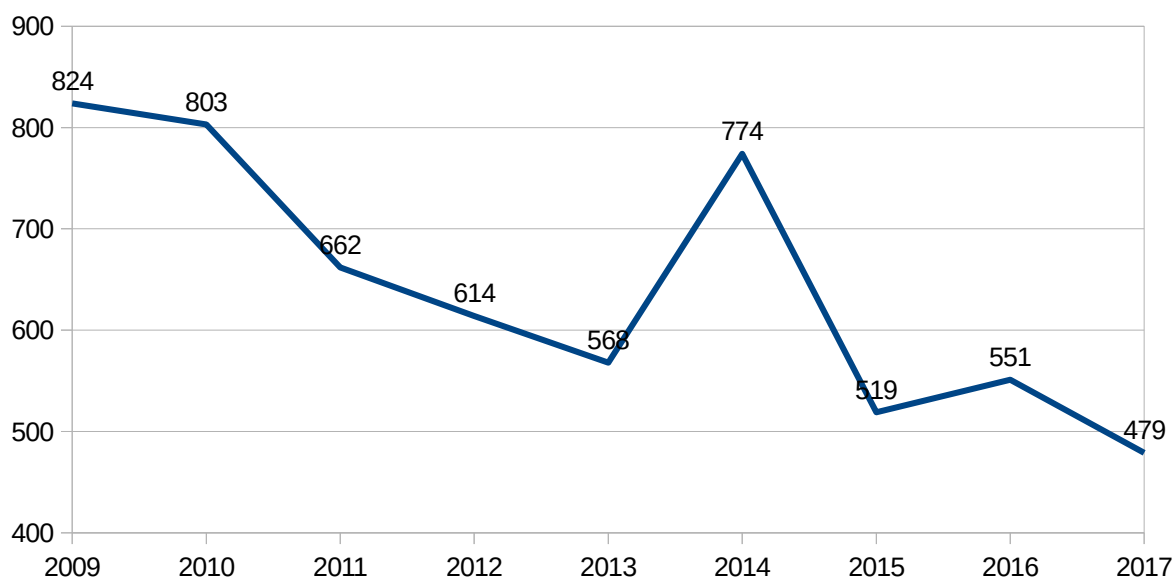
En zone police, les cambriolages restent plutôt stables par rapport à 2016 (+1,8%).

Evolution des cambriolages en zone police



Les vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur sont également en baisse en zone police de (-13,07%).

Evolution des vols de véhicules en zone police

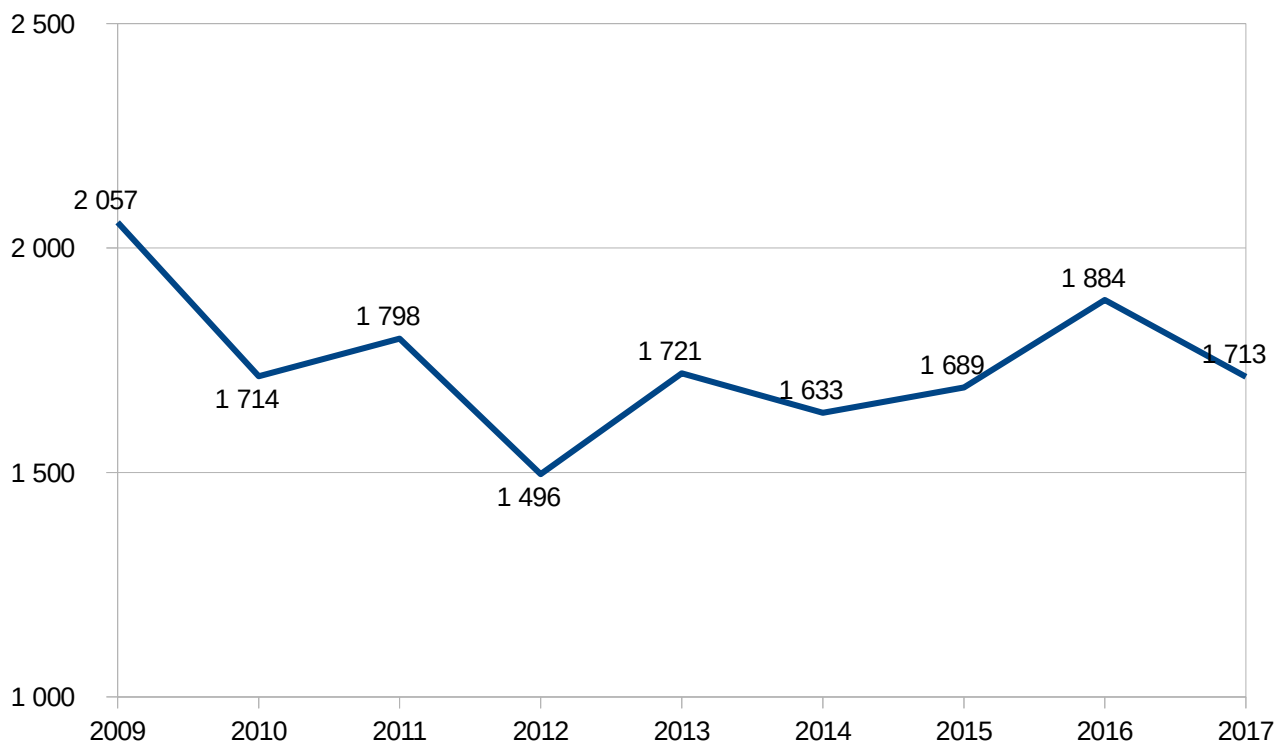


Les escroqueries et infractions économiques et financières en baissent de plus de 9 %

Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF) sont en baisse de (-9,12%), soit 172 faits en moins par rapport à l'année précédente. Elles sont en baisse de 85 faits (-6,25%) en zone gendarmerie et de 87 faits (-16,6%) en zone police.

Les Landes se situent au 73ème rang avec un taux de 4,46 pour mille habitants (National : 6,30 pour mille habitants).

Evolution des EIEF dans les Landes



Les priorités pour l'année à venir :

- **Amplifier les efforts sur les cambriolages par :**
 - le développement des actions menées en partenariat avec les collectivités locales,
 - le renforcement de l'action des forces de l'ordre,
 - la poursuite de partenariat développé dans le cadre de la lutte contre les vols dont sont victimes les entreprises ou les agriculteurs.
- **Poursuivre la lutte contre les violences aux personnes**, tant sur le plan des violences intra-familiales ou sexuelles, qu'autour des lieux de rassemblement de personnes tels que les établissements de nuit et les fêtes locales.

La Sécurité routière

En 2017, 37 356 contrôles ont été effectués par la police et la gendarmerie, soit une augmentation de plus de 7 %. Ils ont permis de constater 43 441 infractions soit une augmentation de plus de 40 %. 1550 suspensions de permis ont été prononcées (+15,25%) et plus de 3700 véhicules immobilisés.

L'année 2017 est marquée par une forte hausse des tués sur les routes landaises, au total 36 personnes soit une augmentation de +63,64 %, mais une baisse du nombre de blessés -18,03 %. Les accidents (-13,33%) sont moins nombreux mais les conséquences plus meurtrières.

Il n'existe pas de zone concentrant des accidents mortels dans le département, ce qui rend la lutte d'autant plus difficile. Les forces de l'ordre sont présentes sur tout le département, sans zone « délaissée ».

Toutes les catégories d'âge sont représentées.

Les règles élémentaires ne sont pas respectées : 6 personnes sont décédées alors qu'elles ne portaient pas la ceinture de sécurité soit 14,7 % des tués.

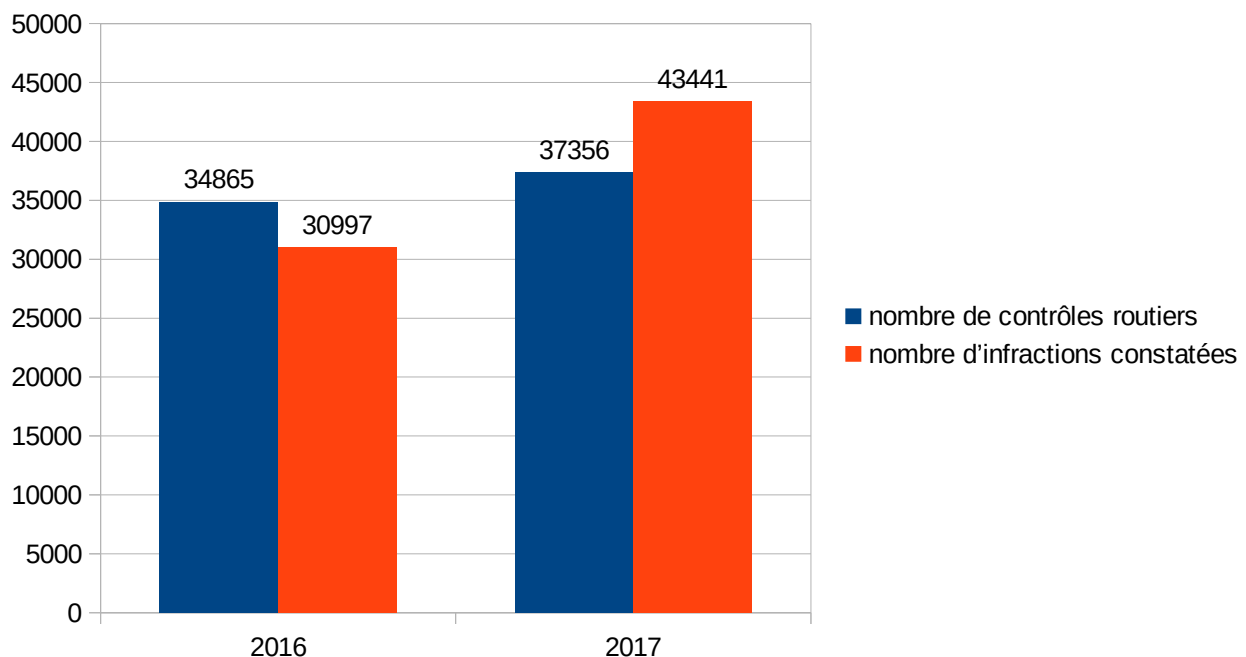
Malgré les messages de prévention, l'usage du téléphone au volant reste encore trop fréquemment relevé.

En zone gendarmerie

La vitesse demeure la principale cause des accidents corporels (19,4%) suivi du non-respect des règles de priorité (16,6%) et de l'alcool au volant (10,1%).

En zone police

L'accidentologie en zone urbaine montre la vulnérabilité des usagers de deux-roues et des piétons. Le non-respect des priorités et la perte de contrôle due notamment à l'usage du téléphone au volant sont les causes des accidents les plus couramment relevées en zone urbaine.



La Police de Sécurité du Quotidien

La police de sécurité au quotidien (PSQ) est un engagement du Président de la République. Elle vise à replacer le service du citoyen au cœur du métier de policier et gendarme.

La Police de Sécurité au Quotidien est :

- Une réponse concrète et directe au sentiment d'insécurité des Français. 62 % des Français indiquent se sentir en insécurité (Enquête Odaxa janv 2018).
- Une réponse concrète et directe à la lassitude exprimée par les policiers et gendarmes. 73 % jugent que leurs missions les éloignent du terrain (enquête menée par le ministère de l'intérieur).
- Une méthode originale, qui part du terrain. 250 000 policiers et gendarmes ont pu s'exprimer dans le cadre d'un questionnaire électronique individuel envoyé (70 000 réponses obtenues représentant 28% des agents concernés). 500 réunions de concertation organisées dans les départements et 150 contributions nationales.

La sécurité du quotidien : 5 axes pour une nouvelle stratégie

Axe 1 : une police et une gendarmerie aux ambitions retrouvées.

- Des policiers et gendarmes plus nombreux sur le terrain :
 - Par la création de nouveaux postes : 10000 postes sur le quinquennat dont 2000 dès 2018.
 - En simplifiant les procédures pour permettre aux policiers et gendarmes de se recentrer sur leur cœur de métier : la suppression des tâches indues notamment par la mise en place de téléprocédure : e-procuration, e-escroquerie pour les plaintes en ligne. Création de plates-formes :-pour le signalement des atteintes sexuelles en complément de l'accueil physique des victimes et PERCEV@L pour la protection des comptes bancaires.

D'autres volets nécessitent l'adoption de mesures législatives ou réglementaires :

- la suppression des tâches indues,
- l'embauche des personnels administratifs pour les tâches de bureau,
- la réforme de la procédure pénale (moins de complexité),
- la dématérialisation de la procédure pénale,
- la forfaitisation (des sanctions plus efficaces, des heures passées en moins).

Axe 2 : une police et une gendarmerie respectées.

- Un Etat qui protège ses forces : travail sur l'effectivité de la réponse pénale en cas d'agression de policiers ou de gendarmes, la lutte contre les fausses publications sur les réseaux sociaux qui remettent en cause l'action des forces de sécurité, mise en place des plans de prévention des suicides.
- Des moyens supplémentaires :
 - Pour l'immobilier : 196 M€ par an pour la police (+5%), 101 M€ par an pour la gendarmerie (+9%).
 - Pour l'équipement des forces : 150M€ par an pour la police, 143M€ par an pour la gendarmerie.
- Une formation remodelée : une harmonisation des modules entre forces, entre échelons et avec les partenaires locaux (police municipale, agents de sécurité privée) ; une montée en gamme des structures de formation, allant vers la création d'une Académie de police.

Axe 3 : une police et une gendarmerie sur-mesure.

- Davantage d'autonomie et de déconcentration pour les chefs de service . La fin des modèles uniformes décidés depuis Paris, de nouvelles latitudes dans la gestion des budgets, plus de souplesse dans l'organisation des services et de la chaîne logistique et une évaluation ex-post et a posteriori.
- Un accueil des victimes amélioré.

Il s'agit de poursuivre les réformes engagées en ce domaine et d'accélérer leur

déploiement.

- En zone police : 60 quartiers de reconquête républicaine, choisis parce que touchés par une augmentation forte de la délinquance notamment pour mener la lutte contre les trafics.
- En zone gendarmerie : 20 départements mieux accompagnés, sélectionnés parce que marqués par une croissance démographique et une urbanisation importantes. (500 gendarmes supplémentaires sur le quinquennat).
- Une méthode repensée pour tous les territoires et déclinée localement. 250 unités de contact spécifiquement dédiées au renforcement du lien avec la population.

Dans les Landes, en zone gendarmerie, il est proposé d'expérimenter l'organisation suivante :

- ✓ un groupe de contact sur la communauté de brigades d'Aire-sur-l'Adour composé de 3 militaires et d'un réserviste chargés exclusivement d'être présents sur le terrain, à la rencontre de la population.
- ✓ Deux cellules de contacts sur les communautés de brigade de Tartas et de Monfort-en-Chalosse, où les militaires de ces cellules consacreront une partie de leur activité (évaluée à 2 jours par semaine) à cette mission.
- ✓ Des référents contact sur les communautés de brigades de Sore et de Morcenx qui serviront de point d'entrée aux élus et aux commerçants.

En zone police, la concertation locale avec les fonctionnaires et les syndicats a conduit à retenir une organisation reposant sur la nomination de 3 policiers de terrain « référents Police de Sécurité du Quotidien » par circonscription de sécurité publique. En plus d'une mission de point d'entrée pour les partenaires, ces référents serviront d'interface avec les autres unités et participeront aux réunions de quartier. Enfin, les patrouilles pédestres seront renforcées en coordination avec les polices municipales notamment dans les quartiers politique de la ville et tenant compte des horaires de fermeture des établissements commerciaux.

Enfin, il est prévu de créer un tableau de bord dédié aux indicateurs relatifs à la Police de Sécurité du Quotidien afin de mieux valoriser les actions menées dans ce cadre et d'en mesurer l'efficacité. Il est également proposé la mise en place d'un groupe de travail sur la coordination partenariale au sein des Comités locaux de prévention de la délinquance (6) et Conseils intercommunaux de prévention de la délinquance (5).

Cette nouvelle organisation se mettra en place progressivement dès que ces propositions seront présentées formellement à nos partenaires.

Axe 4 : une police et une gendarmerie connectées.

- Une lutte accrue contre les cybermenaces : +800 cyberpatrouilleurs et l'adoption d'une nouvelle stratégie de lutte contre les cybermenaces.
- De nouveaux services pour les usagers : extension de la pré-plainte en ligne et expérimentation de la plainte en ligne ; brigade et commissariat numériques ; plateforme de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes.
- Des forces équipées en technologies numériques : 115 000 tablettes numériques pour permettre des contrôles d'identité plus courts, des procès-verbaux électroniques, des recueils de renseignement facilités, du temps gagné ; 10 000 caméras-piéton pour un contact plus serein avec la population.

Dans les Landes, le déploiement du dispositif NEOGEND est effectif. La police a bénéficié d'une première dotation en tablettes et téléphones. Le complément doit avoir lieu dans les prochaines semaines.

Axe 5 : une police et une gendarmerie partenariale.

- Une mission parlementaire pour réfléchir au continuum de sécurité.
- Des actions immédiates : armement d'agents de sécurité privée (applicable depuis le 1er janvier 2018) ; développement des patrouilles mixtes ; échange d'informations.
- Des élus davantage associés :
 - professionnaliser les polices municipales,
 - développer les systèmes de vidéo-protection,

- faire de la prévention situationnelle.

Pour le département, le renforcement des échanges se fera notamment dans le cadre des réunions des comités locaux de prévention de la délinquance (6) et conseils intercommunaux de prévention de la délinquance (5). Plusieurs actions :

- ✓ Etendre l'obligation de mise en place de PC de coordination à l'occasion de grands événements. Depuis plusieurs années, la préfecture des Landes s'est efforcée d'améliorer la sécurité des nombreuses fêtes et férias qui jalonnent la saison estivale en obligeant à la mise en place d'un PC de coordination comprenant à la fois les forces de sécurité (gendarmerie, police, police municipale, agent de sécurité privée) et en recommandant aux maires la mise en place de systèmes de vidéo-protection (38 communes landaises sont dotées d'un dispositif de vidéo-protection).
- ✓ Promouvoir l'interopérabilité des réseaux. Actuellement, deux polices municipales bénéficient d'une convention d'interopérabilité : Dax et Saint-Paul-lès-Dax. Un troisième projet est en cours avec la commune de Biscarosse.
- ✓ Redynamiser les conventions de coordination : 24 ont été signées dans les Landes. Une campagne d'actualisation des conventions sera lancée en 2018.
- ✓ Mettre en place un outil consolidé pour intégrer l'action de la police municipale dans les statistiques de la délinquance. Un groupe de travail sera chargé d'élaborer le tableau de bord et identifier les indicateurs pertinents permettant de faire ressortir les activités de chaque service et les actions menées afin de faire baisser le sentiment d'insécurité, qui est souvent provoqué par les infractions contraventionnelles, non comptabilisées dans les statistiques de la délinquance.

Le partenariat c'est aussi la poursuite des actions engagées dans les Landes telles que :

- la convention vigie-entreprise signée par entre la préfecture, la chambre de commerce et d'industrie, et les forces de sécurité qui permettent d'alerter par texto les commerçants,
- la convention de partenariat signée avec la fédération des entreprises du recyclage pour lutter contre les vols de métaux,
- la convention signée avec la fédération départementale du bâtiment,
- la convention signée avec la chambre d'agriculture des Landes pour lutter contre les vols dans les exploitations agricoles.

- Un lien accru avec la population : sensibiliser la population (messages via les médias ou les réseaux sociaux ; intervention dans les écoles ou auprès des seniors ou des entreprises) ; développer les dispositifs de vigilance citoyenne ; renforcement de la réserve citoyenne (10 000 réservistes dans la police et 30 000 dans la gendarmerie d'ici 2020).

Dans le cadre de cette mesure, 3 actions seront mises en œuvre dans les Landes :

- le plan seniors : réunions d'information dans les clubs du 3ème âge visant à sensibiliser les personnes âgées aux vols par ruse et aux cambriolages.
- action en direction des commerçants : réunion d'information organisées en relation avec la CCI au profit des 30 associations locales de commerçants du département, pour faire des points de situation et les sensibiliser à la vidéo-protection, la protection anti hold-up, la détection de fausse monnaie...
- promouvoir l'opération tranquillité vacances pour lutter contre les cambriolages lors de l'absence des résidents.

Une méthode d'évaluation originale : le LAB'PSQ

- Création d'un Lab'PSQ associant universitaires, policiers et gendarmes, syndicats, entrepreneurs : pour recenser et diffuser les bonnes pratiques ; pour évaluer, à partir d'enquêtes auprès de la population, les effets de la PSQ.
- Une évaluation horizontale et pluridisciplinaire, basée sur les attentes et la satisfaction des citoyens.
- La fin du pilotage par le seul chiffre notamment en allégeant les remontées et de suivi statistique.